

C o n f i d e n t i e l

Islamabad, le 8 mars 1973

Voyage de service à New Delhi, du 2 au 6 mars 1973

J'ai été très aimablement accueilli par Monsieur l'Ambassadeur et Madame Réal, ainsi que par M. et Mme Musy.

J'ai eu des entretiens approfondis avec M. Réal et ses collaborateurs, ainsi qu'avec M. Zogg, Chargé d'affaires a.i. à Dacca.

Au cours de ces franches discussions, nous avons pu échanger nos opinions au sujet des différents problèmes qui se posent en Inde et au Pakistan, dans le cadre de notre mission de puissance protectrice et des bons offices. Nos points de vue se sont certainement rapprochés, et j'estime que ces entrevues ont été très utiles, car on peut juger les affaires différemment selon que l'on réside dans un pays ou dans l'autre.

D'autre part, j'ai eu des entretiens avec les personnalités indiennes suivantes: M. Kewal Singh, Foreign Secretary; M. K.B. Lall, Principal Secretary of Defense; M. V.C. Trivedi, Secretary (East), Ministry of External Affairs; M. A.S. Chib, Joint Secretary, (Pakistan Division), Ministry of External Affairs. M. Chib a organisé un déjeuner dans un hôtel de la ville. J'ai également pu voir M. Niels de Uthemann, délégué du C.I.C.R. à New Delhi.

Je vous ai tenu au courant du "briefing" que m'a donné, avant mon départ, le Foreign Secretary. En résumé, le Pakistan désirerait que l'Inde fasse un geste et libère sans condition un certain nombre de prisonniers de guerre. Une telle action permettrait à Bhutto de reconnaître le Bangladesh, sans avoir à craindre de violentes réactions de l'opposition.

./.



De ces différents entretiens, je déduis que l'Inde n'est pas disposée pour le moment à accomplir un tel geste. Le Foreign Secretary m'a déclaré qu'à Simla, le lien entre le rapatriement des prisonniers de guerre et la reconnaissance du Bangladesh avait bien été reconnu. Pour tout ce qui concerne les prisonniers de guerre, l'Inde est dans l'obligation d'avoir l'accord de Dacca. M. Singh m'a cependant assuré que son pays désirait vivement améliorer et normaliser ses relations avec Islamabad. "We want a strong Pakistan" (?). Afin de détendre l'atmosphère et d'arriver à des résultats concrets, le Pakistan doit se montrer plus généreux en ce qui concerne le rapatriement des Bengalis. La question des prisonniers de guerre ne pourra être abordée que lorsque d'autres problèmes auront été résolus, et pas avant qu'Islamabad n'ait noué des contacts directs avec Dacca.

En écoutant les "deux sons de cloches", on a l'impression que les deux parties sont en principe disposées à faire les efforts nécessaires pour sortir de l'impasse actuelle. En fait, toutefois, une terrible méfiance règne. Le Pakistan craint qu'une reconnaissance du Bangladesh n'amène l'Inde à poser d'autres conditions pour le rapatriement des prisonniers. New Delhi semble être déroutée par les nombreuses déclarations de Bhutto qui - comme on le sait - sont souvent vagues et même contradictoires. Mes interlocuteurs pakistanais et indiens espèrent cependant que la situation pourra s'éclaircir après les élections au Bangladesh. D'autre part, les décisions de Bhutto sont imprévisibles. Si sa position se renforce sur le plan intérieur - ce qui paraît un peu douteux - il pourrait prendre brusquement la décision de reconnaître le Bangladesh.

M. Zogg m'a dit, que, selon ses informations, le Sheikh Mujibur Rahmann est décidé à passer en jugement pour criminels de guerre certains prisonniers pakistanais. Je crains fort que de tels procès, qui aboutiront certainement à des condamnations à mort, ne suscitent de violentes réactions au Pakistan à l'égard de la communauté Bengalis. Cela pourrait être le "point of no return", surtout si la situation intérieure au Pakistan n'est pas encore stabilisée.

J'ai constaté avec satisfaction que mes interlocuteurs indiens se sont heureusement abstenus - je le craignais un peu - de me poser des questions, ou de me demander mon avis, sur la situation intérieure assez troublée dans laquelle se trouve actuellement le Pakistan. Ils ont évidemment à leur disposition des agents bien renseignés!

J. Z. H. K.



AMBASSADE DE SUISSE
AU PAKISTAN

an	CR	KF							
Datum	16.3								
Visa	C								
EPD		16. März 1973			ISLAMABAD, le 8 mars 1973				
Ref. r.o. 841. Pak. Ind. 932									

Réf.: 381.0 - M/sy
412.0

Service des intérêts étrangers
Département politique fédéral
3003 B e r n e

C o n f i d e n t i e l

Direction politique
Département politique fédéral
3003 B e r n e

Direction administrative
Département politique fédéral
3003 B e r n e

*Unla. 7/1
ce*

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous remets sous ce pli un bref rapport sur mon voyage de service à New Delhi, du 2 au 6 mars 1973.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

7. 2. 11. 1

Annexe:

- 1 rapport confidentiel